

A quoi ça sert ?

A quoi sert un syndicat ?

A quoi sert de se syndiquer ?

A quoi sert de voter pour constituer les différentes instances des organismes de recherche, de revendiquer, de négocier ?

A quoi bon le face-à-face organisations syndicales / direction alors qu'on gagnerait à être plus souvent côte-à-côte ? Et le dialogue social lorsqu'il tourne au dialogue de sourds ?

Mais aussi à quoi sert de :

- travailler en équipe quand les lauriers et/ou les gratifications sont attribués à titre individuel ?

- demander une promotion quand la probabilité de l'obtenir est aussi faible ?

- écrire des projets quand on sait que 9 sur 10 seront rejetés ?

Et encore à quoi bon :

- assurer la responsabilité d'une structure ou d'un service quand on a si peu de leviers pour encourager l'investissement de chaque collaborateur ?

A quoi servent toutes ces contraintes et procédures administratives ?

Et finalement à quoi sert de :

- passer une thèse quand ce diplôme est si mal reconnu ?

- travailler dur, de se passionner pour la recherche quand la probabilité d'en faire son métier est de plus en plus faible ?

- mener un travail de recherche quand on passe la majeure partie de son temps à répondre à des appels d'offres ou à remplir des formulaires justificatifs ?

- définir une orientation scientifique alors que dans beaucoup de domaines les paillettes de la télé-réalité impactent les choix scientifiques ?

- de faire de la recherche quand le monde politique s'y intéresse si peu ?

- de défendre la recherche fondamentale dans un monde où la finalité et l'immédiateté deviennent la règle ?

- de repousser les frontières de la connaissance quand l'obscurantisme s'impose partout ?

A quoi ça sert d'avoir des idées originales dans une société qui fait du principe de précaution et de la méfiance vis-à-vis du progrès de véritables totems ?

A quoi ça sert :

- la liberté d'expression si seul le politiquement correct est permis ?

- d'être personnel de la recherche quand les contraintes de gestion poussent à n'être vu que comme un ETPT ?

Au SNIRS, l'ensemble de ces questions nous interpellent, animent nos débats. Elles stimulent notre réflexion. Elles nous évitent l'enfermement dans un corpus de revendications idéologiques déconnectées de la réalité du terrain.

Ces questions motivent notre combat quotidien au service des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elles nous donnent le courage de défendre ce en quoi nous croyons.

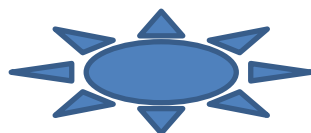
Elles nous persuadent que seul le collectif peut nous permettre de résister aux dérives auxquelles l'individualisme forcené conduit.

Par son action et l'engagement de ses militants, le SNIRS montre qu'on peut apporter des réponses concrètes à une grande partie de ces questions !



SOMMAIRE

Edito.....	p. 1
Sommaire - Conditions de travail - RPS.....	p. 2
Egalité homme/femme – agir contre le sexisme.....	p. 3
Tribune libre : le dialogue social.....	p. 4
La lettre – le site	p. 5
Témoignage de militant.....	p. 6
Contacts	p. 8



CONDITIONS DE TRAVAIL – Risques psychosociaux

Le sujet des risques psychosociaux est d'actualité dans tous les établissements. Cela se traduit au niveau des ressources humaines des organismes par des questionnaires sur les RPS adressés aux agents. Cela se traduit également par la mise en place de plans d'actions. Dans certains cas, des cabinets privés sont sollicités pour faire l'analyse des situations et mettre en place des solutions.

La CFE-CGC est pionnière dans la demande de reconnaissance du burn-out en maladie professionnelle et travaille avec les députés pour modifier la loi.

Voir notre dossier conditions de travail – risques psychosociaux sur notre site

<http://snirs.fr>

Vous pourrez visionner la vidéo d'intervention sur le burn-out et le handicap par Martine KERYER, médecin du travail et Christophe ROTH, délégué national santé au travail et handicap à la CFE-CGC.

Des solutions ?

Pour ne pas laisser le Burn Out vous gagner, quelles solutions dans la Fonction Publique ?

*** Apprendre à dire NON ! à votre autorité hiérarchique, à vos collègues...**

*** Se défouler et se changer les idées !** Dans l'emploi du temps, insérez des plages qui sont réservées rien qu'à vous : sport, lecture, musique... Tout est bon à prendre ! Ne rater ces rendez-vous sous aucun prétexte !

*** Au cours de la journée, s'octroyer des vraies pauses. 5 minutes** peuvent être salutaires. Respirer amplement et reprendre conscience de l'utilité du travail pour la société.

*** Relativiser les problèmes rencontrés.** On fait de notre mieux et il faut apprendre à déculpabiliser !

*** Ne pas s'isoler !** Parler de vos soucis, à vos amis, à votre famille. Forcez-vous à sortir. Ou mieux : invitez du monde –des gens relax, si possible- à la maison ! Vous serez bien obligé(e) de décrocher, le temps de recevoir...

Egalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche : des progrès restent à faire

La 9^e conférence européenne sur l'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche, a eu lieu à Paris du 14 au 16 septembre 2016.

Dans l'UE, la part des femmes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur s'établit à 43% contre 34% chez les hommes. Cette proportion atteint ou dépasse les 50% (l'objectif fixé par l'UE pour 2020) dans 13 pays dont la France (50%) ou la Finlande (53%) mais elle n'est que de 31% en Italie et 32% en Allemagne.

Le plafond de verre est encore très présent dans l'enseignement supérieur puisque les femmes restent moins représentées dans les emplois supérieurs (postes de professeur d'université titulaire).

En France, les filles sont très majoritaires dans les filières de lettres et de sciences humaines (70%) et de droit (59%). Mais elles ne représentent que 42% des effectifs en classes préparatoires aux grandes écoles. Dans les écoles d'ingénieur, leur part ne représente que 27% des élèves en 2014 même si le nombre d'élèves femmes a progressé de 72% entre 2000 et 2014.

Trente mois après l'obtention d'un master, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes, avec des écarts allant de -6 à -12%.

La féminisation progresse lentement dans la recherche publique ou privée. Les femmes sont présentes dans quatre secteurs principaux : pharmacie, chimie, textile et alimentation. En 2015, 16 femmes sont à la tête d'université, elles étaient 15 en 2008, contre 84 hommes. Quant aux organismes de recherche, la gouvernance y reste majoritairement une affaire d'hommes.

Agir contre le sexisme au travail

Le **sexisme ordinaire** se définit comme l'ensemble des attitudes, propos et comportements fondés sur des stéréotypes de sexe, et qui, **bien qu'en apparence anodins**, ont pour objet ou pour effet, de façon consciente ou inconsciente, de délégitimer et d'inférioriser les femmes, de façon insidieuse voire bienveillante. Il se manifeste au quotidien, par exemple, à travers des blagues et commentaires sexistes, des stéréotypes négatifs, des marques d'irrespect, des pratiques d'exclusion. ¹

L'**agissement sexiste** est défini, selon la loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, comme « *tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant* » (art. L1142-1 du Code du travail).

En savoir plus :

- Plan d'actions et de mobilisation contre le sexisme : www.sexismepasnotregendre.gouv.fr
- Rapport du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, « Le sexisme dans le monde du travail. Entre déni et réalité », mars 2015

Que faire pour relancer le dialogue social ?

Quel que soit le candidat qui sortira des élections présidentielles, qu'il soit de droite ou de gauche, un nouveau dialogue social doit être possible !!!, affirme Carole COUVERT, ex présidente et présidente d'honneur de la CFE-CGC.

Et si l'on veut des syndicats réformistes, comme la CFE-CGC, qui sont pour proposer des solutions et non opposer systématiquement un blocage de principe, il faut leur envoyer un signal fort !

Le défi est maintenant de remettre l'Homme au cœur de la stratégie des administrations afin de valoriser le capital humain que représentent les femmes et les hommes qui y travaillent !, affirme encore Carole Couvert. Par ailleurs, elle ajoute : redonner du sens et des perspectives passe par le respect, la considération et la reconnaissance des salariés, fonctionnaires, contractuels.... ! Si comme moi, vous croyez qu'un dialogue social constructif, moderne, conscient des difficultés des administrations comme de celles des, fonctionnaires, contractuels, vacataires, est possible alors ... Agissez, ne subissez plus !

Aujourd'hui, qu'en est-il du dialogue social au sein de nos organismes ?

Les membres de la direction et les représentants du personnel, nommés par les organisations sociales représentatives ou élus par le personnel, se réunissent régulièrement pour discuter des questions relatives à la recherche, son organisation, son subventionnement et toutes questions relatives au personnel : conditions de travail, rémunération, organisation...

Les instances se multiplient : CA, CT, CHSCT, CAR, CSS, Conseil scientifique, de département, instances d'évaluation, mais aussi action sociale, formation permanente, mobilité, groupes de travail, réseaux...

C'est donc une certitude : la possibilité et la volonté d'un dialogue existent. En témoignent les nombreuses heures passées à étudier les textes documents, propositions et à négocier en espérant des avancées pour le bien de tous, d'où l'on ressort parfois heureux, mais souvent déçus.

Car pour autant les conditions réunies permettent-elles un dialogue social de qualité ? La question se pose lorsque chacun reste sur ses positions ou lorsqu'un des acteurs ou plusieurs refusent tout compromis. On se trouve alors dans une impasse.

Il est donc important que chacun comprenne que ce dialogue est essentiel et ne peut se faire sans pour cela l'écoute et la prise en compte des positions de chacun replacées dans leur contexte.

Que faire pour redonner l'envie de s'impliquer ?

Force est de constater, hélas, que les représentants du personnels, personnels syndiqués et même votants représentent une partie infime de la population de nos organismes.

Les organismes peuvent-ils survivre à l'abstention ? Cette même abstention qui menace la légitimité des représentants dans une démocratie !

Au CNRS le taux de participation aux élections depuis de longues années, avoisine les 30 %. Il faut remonter à 2005 pour un taux de participation de 44.20 % au conseil d'administration.

Alors que font les syndicats ?

Sortons des clichés et des stéréotypes qui ont la vie dure !

François HOMMERIL, Président de la CFE-CGC, a souligné récemment que 30.000 accords sont signés chaque année en entreprise entre les directions et les syndicats.

Cependant, il ne faut pas que les syndicats, seuls s'engagent !

Certes, le modèle français diffère de celui d'autres pays, comme l'Allemagne où l'adhésion à un syndicat est quasiment obligatoire à partir du moment où l'on travaille.

Pour autant, en France, nous avons le choix. Ne mettons pas tous les syndicats dans le même panier !

Parmi toutes les organisations syndicales, chacune a son mode d'action et sa façon de voir et de négocier. Il y en a forcément une qui correspond à vos attentes.

Alors, notre envie est de vous dire : choisissez, mais ne vous absteniez pas de participer, lors des élections, mais aussi au quotidien !

N'attendez pas que le système vous broie !

Prenez votre avenir, l'avenir de vos établissements en main !

Agissez, ne subissez plus !

La devise du SNIRS est :

Ne pas prendre parti, c'est accepter le parti-pris des autres.

Faites-nous part de vos réflexions, rejoignez-nous et appelez à nous rejoindre !

Visitez notre nouveau site :

<http://www.snirs.fr>



La lettre de la CFE-CGC

Le prélèvement à la source voté à l'Assemblée nationale ;
l'avenir de la filière nucléaire française ;
le lancement du guide Pas à pas pour les jeunes,
un retour sur le colloque burn-out organisé à Versailles ...

<http://www.cfecgc.org/publications/newsletter-le-plus-syndical/dernier-numero/>

TEMOIGNAGE DE MILITANT,

par François-Xavier Sauvage

Souvenirs, souvenirs...

Je suis entré comme chercheur (à l'époque, « attaché de recherche ») au CNRS en octobre 1978 sans pratiquement rien en connaître, ni son fonctionnement, ni ses instances, encore moins ses rouages. A l'époque, un collègue m'avait asséné trois obligations que j'avais avalées sans même les questionner ou les remettre en question : quand on est au CNRS, on adhère à la MGEN, à la MAIF et à « un certain syndicat » qui m'avait été présenté comme le seul « vrai » syndicat représentatif des chercheurs au CNRS.

Très docile et obéissant du haut de mes 27 étés (je suis du mois de juillet), j'ai adhéré aux trois. Je suis encore adhérent de la MGEN, plus par raison que par passion. La MAIF m'a toujours donné satisfaction et j'en suis donc encore adhérent par conviction.

Quant au « syndicat » évoqué ci-dessus, suite à un incident que j'estime gravissime, mais sur lequel je préfère ne pas m'étendre ici, je lui ai renvoyé ma carte au printemps 1983. Plutôt déçu sur ce plan, je suis resté non syndiqué pendant quelques années.

Premiers engagements

Au début des années 90, Marc DE BACKER, un collègue de mon labo lillois (et qui fut par la suite Secrétaire général du SNIRS), m'a demandé si j'accepterais de figurer en position éligible sur une liste « de large union » présentée par le SNIRS pour les élections du CLAS de Lille. Comme l'action sociale en général m'intéresse, j'ai accepté et, notre liste ayant obtenu le tiers des suffrages, j'ai été élu au CLAS de Lille, au sein duquel j'ai accompli plusieurs mandats. Mais ce ne fut pas toujours facile...

Mon adhésion

Vers la fin des années 90, je me suis dit qu'il était assez incohérent de siéger dans une instance, régionale au titre d'une organisation syndicale dont je commençais à comprendre et apprécier les valeurs, sans franchir le pas en y adhérant. Je me suis donc « carté » au SNIRS.

Ma première prise de contact avec le SNIRS « national » a été excellente. Une réunion avait été organisée à Meudon-Bellevue et j'y ai été accueilli de manière chaleureuse par le Secrétaire général de l'époque, Gérard LORTHIOIR et ses collaborateurs. Je me suis tout de suite senti « chez moi ». Par la suite, lui ont succédé Nicole BALMAIN, puis Gérard BILLAUD (un ex-collègue de Lille, aujourd'hui décédé) et Marc DE BACKER, Sylvain PICAUD étant le Secrétaire général actuellement en poste. Tous ont été grandement aidés par Marie-Christine LAGOUTTE, Secrétaire générale-adjointe et également par Viviane MEYER, trésorière, que je tiens à saluer et à remercier ici au passage.

Ce que j'ai trouvé au SNIRS

Tout d'abord un esprit non sectaire, ouvert à la réflexion, la discussion et l'échange, un syndicat non inféodé à une doctrine politique, philosophique ou religieuse, ce qui m'aurait semblé anachronique et/ou déplacé. Le SNIRS m'a permis, en me faisant confiance lors d'élections régionales et/ou nationales, de siéger à la CAP des chargés de recherche (3 mandats) et la CNAS (1 mandat). Depuis 2007 je suis administrateur du CAES du CNRS (3^{ème} mandat). Par ailleurs, recommandé par le SNIRS, j'ai été pendant environ 7 années le représentant de la CFE-CGC au CSRT (Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, aujourd'hui disparu et remplacé par le CNESER). J'ai également succédé à Pierre BILLAUT en tant que Délégué syndical du SNIRS sur la DR18 (Nord Pas-de-Calais). Ma dernière responsabilité au niveau régional été celle de Secrétaire adjoint du CRHSCT de la DR18, poste que j'ai occupé pendant deux années dans des conditions que j'ose qualifier de « très conflictuelles » avec l'administration locale.

Ce que m'a apporté l'engagement syndical

J'ai toujours aimé rendre service et le syndicalisme a été pour moi un levier important pour me permettre de concrétiser cela. Je ne suis ni un idéaliste ni un théoricien, j'aime le contact avec la réalité et le terrain. J'illustrerai ce propos par deux exemples pris au cours de ma carrière.

1) Action en CAP

Pour les chercheurs, les CAP ne jouent que peu de rôles : seuls les problèmes disciplinaires et les questions liées aux « accidents de service » et maladies professionnelles requièrent son intervention. Au cours de mes 3 mandats au sein de la CAP N°2, celle des chargés de recherche, j'ai pu apporter aide et soutien à de nombreux collègues impliqués dans des dossiers parfois douloureux. Je me souviens en particulier du cas d'un collègue qui avait fait un arrêt cardiaque fatal au moment de prendre l'avion à Roissy pour une mission lointaine. Avec une jeune collègue du SNTRS-CGT, il nous a fallu plus d'un an pour faire admettre au CNRS que ce décès était bien « imputable au service ». Je pense que notre rôle de relais entre l'administration tatillonne du CNRS et la famille de notre collègue été déterminante dans le travail de deuil de cette dernière.

2) Commission Solidarité-handicap au CAES du CNRS

Cette structure se réunit environ une fois par mois pour examiner des demandes d'aide liées au handicap et attribuer des prêts (sans intérêt) destinés à permettre à des collègues de franchir des difficultés de tous ordres. On se trouve ici en plein dans le concret ! Bien que n'étant pas en contact direct avec les collègues concernés (les dossiers sont confidentiels et relayés par les assistantes de service social), ma participation à cette commission m'a donné le sentiment d'être utile et de permettre à des collègues en difficulté de reprendre pied face à des situations difficiles ou même douloureuses.

J'avoue quand même qu'il n'est pas toujours possible de faire des miracles et on n'arrive pas toujours à trouver une solution satisfaisante aux problèmes qui nous sont soumis. C'est parfois un peu frustrant...

Alors, pourquoi se syndiquer ?

A une époque où le syndicalisme « traditionnel » semble en perte de vitesse (il suffit pour cela de regarder les taux de participation aux élections professionnelles), je pense que se syndiquer n'est ni un luxe, ni un gadget : à tort ou à raison (moi, je pense « à raison », et en particulier dans la Fonction publique), les syndicats sont le lien indispensable entre nos gouvernances et la base des personnels.

Je suis partisan d'un syndicalisme réaliste, ouvert, de proposition et de discussion.

Je pense également que la pluralité syndicale est une richesse. Dommage que cet avis ne soit pas partagé par tous...

La situation économique actuelle impose d'agir avec intelligence, sans esprit borné et dans une perspective constructive et non partisane.

C'est cela que j'ai trouvé et trouve encore au SNIRS.

Aujourd'hui retraité, il ne m'est plus possible de représenter le SNIRS auprès des instances officielles régionales ou nationales du CNRS (mis à part le CAES). Je continue néanmoins dans la mesure du possible à apporter ma pierre à la progression et au développement de notre syndicat.

L'action sociale et l'action syndicale sont des rouages essentiels et incontournables du bon fonctionnement de nos instituts. Se syndiquer, ou mieux, s'engager concrètement dans le syndicalisme, c'est leur permettre d'exister en évitant les écueils d'une technocratie galopante qui les menace. Chacun peut faire, à sa mesure, quelque chose dans ce sens.

Alors, allez-y, engagez-vous et rengagez-vous : vous ne le regretterez certainement pas !

VOS CONTACTS

Membres du bureau

Secrétaire général :	Sylvain PICAUD	sylvain.picaud@univ-fcomte.fr
Secrétaire Général adjoint :	Laurence LABBE	laurence.labbe@cnrs-dir.fr
Trésorier :	Dominique VON EUW	dominique.von-euw@cnrs-dir.fr
Trésorier adjoint :	Amane JADA	amane.jada@uha.fr
Secrétaires nationaux :	Samir BOUZBOUZ	samir.bouzbouz@univ-rouen.fr
	Sandrine FLECHEL	sandrine.flechel@academie-sciences.fr
	Philippe GEOFFROY	p.geoffroy@unistra.fr
	Catherine RATEL-MASSON	catherine.ratel-masson@inserm.fr
Archiviste :	Sylvie GRESILLAUD	sylvie.gresillaud@inist.fr

Délégués nationaux

Chargé de la communication et du développement syndical	Jean-Luc CHOUKROUN	jean-luc.choukroun@cnrs.fr
Chargée des revendications du SNIRS en matière de SST	Marina BELOVA-TINEL	marina.belova-tinel@inserm.fr
Chargé du suivi des TGE/TGIR	Patrick BARONI	Patrick.Baroni@cea.fr

Conseillers

Sandrine AUGER	sandrine.auger@cnrs-dir.fr
Renaud CHARLET de SAUVAGE	renaud.cds@inserm.fr
Marc DE BACKER	marcdebacker@sfr.fr
Jean-Marie DEBORDES	jm.debord@univ-lyon1.fr
Jean-Claude DEGARDIN	degardin.jc@orange.fr
Fabienne FACHE-DANY	fabienne.fache-dany@univ-lyon1.fr
Alain GIORGI	alain.giorgi@univ-amu.fr
Danièle GOUDOU	danielegoudou@yahoo.fr
Brigitte GURFINKIEL	brigitte.gurfinkiel@gmail.com
Yannick HOMMET	hommet@cyceron.fr
Henri JULLIEN	h.a.jullien@wanadoo.fr
Marie-Christine LAGOUTTE	lagouttemc@orange.fr
Bruno PHELUT	bruno.phelut@inserm.fr
Jean-Claude POMMIER	pommier@univ-st-etienne.fr

Correspondants

Catherine BRENNER-JAN	catherine.brenner-jan@u-psud.fr
Christel COMTE	christel.comte@obspm.fr
Jean-Philippe DOMERGUE	domergue@math.univ-paris13.fr
Chantal GAINÉ	chantal.gaine@univ-montp2.fr
Guy GENIN	guy.genin@laposte.net
Jean-Noël GRAPTON	jean-noel.grapton@iphc.cnrs.fr
Jérôme François HAQUET	jfhaquet@cnrs.fr
Catherine LEFORT	C.Lefort@u-clermont1.fr
Denis OSTER	denis.oster@iphc.cnrs.fr
Frédérique POINDESSOUS-JAZAT	frederique.poindeessous-jazat@inserm.fr
Fabienne PONCIN-EPAILLARD	fabienne.poncin-epaillard@univ-lemans.fr
Nicolas RENARD	nicolas.renard@univ-brest.fr
Véronique SALAUN	veronique.salaun@ens.fr
François-Xavier SAUVAGE	fxsauvage@nordnet.fr
Eric SCHAEFFER	eric.schaeffer@iphc.cnrs.fr
Marie-Noëlle TERRASSE	marie-noelle.terrasse@u-bourgogne.fr

Ecrivez-nous en toute confidentialité : snirs-cfecgc@syndicats.cnrs.fr

Directeur de la publication Sylvain Picaud
 SNIRS-CGC 3 rue Michel-Ange 75794 PARIS cedex 16
 ISSN 0243-363X Bulletin trimestriel n° 159 4^{ème} trimestre 2016 Dépôt légal à la parution
 Siège social 59 rue du Rocher 75008 PARIS Commission paritaire 0919S06982
 Imprimeur CNRS – 3, rue Michel-Ange – 75794 PARIS cedex 16 –
 Abonnement annuel 14 euros (hors adhésion) Prix au n° 4 euros